

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION.

Si vous avez un doute quelconque quant à son contenu, veuillez consulter votre interlocuteur privilégié ou demander l'avis d'un professionnel.

## BlackRock Strategic Funds

Le 24 avril 2026

Cher Actionnaire,

Nous revoyons continuellement notre gamme de compartiments, afin de nous assurer que leurs caractéristiques d'investissement et leur positionnement demeurent pertinents et conformes à l'environnement actuel dans ce domaine et aux attentes de nos clients. Après un examen attentif, le conseil d'administration (le « **Conseil** » ou les « **Administrateurs** ») de BlackRock Strategic Funds (la « **Société** ») a décidé de vous envoyer ce courrier afin de vous informer des changements qui seront apportés à certains compartiments de la Société (les « **Compartiments** »).

À l'exception des modifications apportées en lien avec les LMT (tels que définis ci-dessous), les modifications stipulées dans le présent courrier prendront effet le 26 mai 2026 (la « **Date d'effet** ») et le présent courrier fait office de notification aux Actionnaires des faits exposés ci-dessous.

Les termes non définis dans les présentes auront la même signification que dans le Prospectus actuellement en vigueur (disponible sur [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com)).

Les Administrateurs assument toute responsabilité s'agissant du contenu du présent courrier. À la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables à cet effet), les informations contenues dans ce courrier concordent avec les faits et n'omettent rien qui puisse modifier l'impact desdites informations.

### Modifications du Prospectus

#### Modifications relatives à la mise en œuvre d'OPCVM VI

La directive (UE) 2024/97 du Parlement européen et du Conseil a modifié la directive OPCVM et inclut désormais un cadre mis à jour en ce qui concerne la gestion du risque de liquidité, qui harmonise la disponibilité et l'utilisation des outils de gestion de la liquidité (« **OPCVM VI** ») et dont les exigences s'appliquent depuis le 16 avril 2026. OPCVM VI prévoit à présent neuf outils harmonisés de gestion de la liquidité (les « **LMT** »), dont l'OPCVM doit en sélectionner au moins deux, en tenant compte de la stratégie d'investissement, du profil de liquidité et de la politique de remboursement des Compartiments. Les LMT visent à protéger les intérêts des Actionnaires, en particulier en cas de tensions sur les marchés.

En vue de la mise en œuvre prochaine d'OPCVM VI, la Société de Gestion a choisi d'appliquer (i) des mesures de plafonnement des remboursements, telles que décrites à l'Annexe B, point 30 du Prospectus, et (ii) l'ajustement de la valeur liquidative (« swing pricing »), tel que décrit à l'Annexe B, point 17.3 du Prospectus, en tant que LMT sélectionnés. Par conséquent, une nouvelle section intitulée « Outils de gestion de la liquidité » a été insérée à l'Annexe D du Prospectus. Les investisseurs sont invités à se référer au Prospectus mis à jour qui a été émis par le Conseil.

Cette modification prend effet le 16 avril 2026.

## Mise à jour des Informations précontractuelles

En réponse à l'évolution des attentes réglementaires, BlackRock a mis à jour ses méthodologies « Bonne gouvernance » et « Ne pas causer de préjudice important » applicables aux Compartiments classés aux Articles 8 et 9 au sens du SFDR.

La méthodologie révisée en matière de Bonne gouvernance considère désormais que les émetteurs échouent à l'évaluation s'ils sont directement impliqués dans des controverses persistantes, telles que définies par le cadre « MSCI Global Norms and Controversies ». Cette méthodologie contraignante représente une approche plus conservatrice que le précédent système de notation agrégée.

La méthodologie « Ne pas causer de préjudice important » intègre des modifications visant à renforcer l'évaluation des Principales incidences négatives (« PAI » (*principal adverse impacts*)) 1-13. Auparavant, les émetteurs étaient évalués sur la base des revenus tirés de l'exploitation du charbon thermique et des indicateurs de transition vers une économie à faible intensité de carbone pour les PAI 1 à 6, et un indicateur global « MSCI Global Norms and Controversies » a été appliqué pour les PAI 7 à 13. La méthodologie révisée intègre désormais des critères supplémentaires d'exclusion relatifs aux combustibles fossiles, alignés sur les exclusions sur la base de l'indice de référence « Accord de Paris » de l'Union (telles que définies dans le Prospectus), associe directement des sous-piliers de controverse spécifiques à chaque PAI individuel et restreint le champ d'application pour n'inclure que les cas de controverse signalés en rouge ou en orange avec une notation très sévère et une implication directe. Il s'agit d'une norme d'évaluation plus stricte et plus détaillée. Par conséquent, la terminologie relative aux méthodologies « Bonne gouvernance » et « Ne pas causer de préjudice important » des Compartiments classés aux Articles 8 et 9 au sens du SFDR (tels qu'énumérés à l'Annexe H du Prospectus) dans les Informations précontractuelles sera modifiée afin de refléter ces changements. Ces modifications n'auront aucun impact sur la manière dont les Compartiments sont gérés.

**Modifications apportées aux Compartiments (i) BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Defensive Fund »), (ii) BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Conservative Fund »), (iii) BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Moderate Fund »), et (iv) BlackRock Managed Index Portfolios – Growth (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Growth Fund »).**

La gamme BMIP change de nom pour devenir BSF MyMap Plus, de manière à créer un alignement plus étroit avec la gamme MyMap de BlackRock. MyMap est notre gamme phare de compartiments multi-actifs, conçue pour aider les investisseurs à choisir une solution diversifiée et prête à l'emploi, qui correspond à leurs préférences individuelles en matière de risque et soutient leurs objectifs financiers à long terme. Les compartiments MyMap Plus complètent la gamme MyMap en employant une allocation stratégique d'actifs à long terme, tout en se différenciant par leur flexibilité tactique et des rééquilibrages plus fréquents, ce qui permet à l'équipe de procéder des ajustements à plus court terme au fil des événements et de l'évolution des conditions du marché.

La gestion actuelle des compartiments ne change pas. Ils continueront à suivre la même philosophie d'investissement de long terme et à tirer parti de l'étendue de notre plateforme d'ETF iShares, afin de mettre en œuvre notre cadre d'allocation d'actifs conçu pour fournir des résultats correspondant au niveau de risque cible de chaque compartiment, à l'aide de portefeuilles diversifiés.

La combinaison d'une allocation d'actifs stratégique et tactique allie cohérence à long terme et adaptabilité quotidienne, ce qui permet de gérer activement les risques et de saisir les opportunités à mesure que les conditions évoluent.

La mise en œuvre reste également inchangée, avec un mélange d'expositions efficaces à l'indice et de stratégies actives à forte conviction, ainsi que de thèmes structurels et d'expositions factorielles et sectorielles ciblées. Cela permet d'adapter les portefeuilles à la dynamique du marché, sans compromettre leur intention à long terme. Vous trouverez de plus amples informations à l'Annexe I ci-dessous.

À compter de la Date d'effet, les dénominations des Compartiments suivants seront mises à jour comme suit dans l'ensemble du Prospectus :

Dénomination actuelle des Compartiments	Dénomination mise à jour des Compartiments
BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive	BlackRock MyMap Plus Defensive Fund
BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative	BlackRock MyMap Plus Conservative Fund
BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate	BlackRock MyMap Plus Moderate Fund
BlackRock Managed Index Portfolios – Growth	BlackRock MyMap Plus Growth Fund

Toutes les sections pertinentes du Prospectus faisant référence aux Compartiments BMIP seront modifiées pour refléter la mise à jour de leur dénomination.

**Modifications apportées au Compartiment BlackRock ESG Fixed Income Credit Strategies Fund**

Le Gestionnaire Financier par délégation a décidé d'augmenter le niveau d'effet de levier attendu de 400 % à 800 %, afin de garantir un niveau d'effet de levier approprié pour la mise en œuvre efficace des objectifs d'investissement du Compartiment. Cet ajustement aligne le Compartiment sur d'autres compartiment ayant une stratégie similaire et permet la mise en œuvre de positions longues et courtes synthétiques de taille raisonnable afin d'améliorer les rendements.

**Modifications apportées au Compartiment BlackRock Systematic Style Factor Fund (qui sera renommé « BlackRock Systematic Style Factor Absolute Return Fund »)**

Le Gestionnaire Financier par délégation a décidé de renommer le Compartiment « BlackRock Systematic Style Factor Fund » à « BlackRock Systematic Style Factor Absolute Return Fund », afin d'aligner le Compartiment sur la convention de dénomination de BlackRock pour les stratégies systématique de rendement absolu. Afin d'éviter toute ambiguïté, toutes les mentions de la dénomination précédente du Compartiment seront modifiées dans l'ensemble du Prospectus afin de refléter la nouvelle dénomination du Compartiment, le cas échéant.

Ce changement n'a aucun impact sur la gestion du Compartiment, son objectif et sa politique d'investissement, son profil de risque ou toute autre caractéristique clé.

**Coûts**

Les modifications décrites dans le présent courrier n'entraîneront aucune hausse des frais et dépenses supportés par les Compartiments et/ou leurs Actionnaires. Les frais et dépenses associés (par exemple, les frais postaux) seront prélevés par la Société de Gestion sur les Frais de service annuels imputés aux Compartiments.

**Mesures requises de votre part**

Les Actionnaires ne sont pas tenus de prendre des mesures relatives aux modifications décrites dans le présent courrier.

Toutefois, si vous n'approuvez pas ces modifications, vous pouvez procéder au rachat de vos Actions sans frais de rachat pendant une durée de quatre (4) semaines après la date du présent courrier et à tout moment avant la Date d'effet, conformément aux dispositions du Prospectus.

Si vous avez des questions concernant le processus de rachat, veuillez contacter votre représentant local. Tout rachat de vos actions peut affecter votre situation fiscale ; vous devez consulter vos propres conseillers professionnels afin de vous informer sur les conséquences de la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous pourriez être assujetti à l'impôt.

Le produit du rachat sera versé aux Actionnaires dans les trois (3) Jours ouvrables suivant le Jour de Négociation considéré, à condition que les documents pertinents (tels que décrits dans le Prospectus) aient été reçus.

**Informations générales**

Les versions mises à jour du Prospectus peuvent être téléchargées gratuitement sur notre site Web (<https://www.blackrock.com/>) et en version papier, gratuitement, à partir de la Date d'effet. Des exemplaires des statuts de la Société, des rapports annuels et des rapports semestriels sont disponibles gratuitement sur demande auprès de votre représentant local.



**Denise Voss**  
**Présidente**

Compartiment	
<p>BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Defensive Fund »)</p>	<p><b>Objectif d'investissement</b>  <i>Le Compartiment BlackRock <u>MyMap Plus Defensive Fund</u> Managed Index Portfolios – Defensive vise à générer <b>fournir aux investisseurs un rendement global, en tenant compte à la fois à savoir une combinaison de croissances des rendements</b> du capital et du revenu, <b>par le biais d'un portefeuille multi-actifs géré activement, qui intègre une allocation stratégique et tactique des actifs, tout en ciblant un profil de risque défensif. Le Compartiment investira, correspondant à un niveau de risque défensif et d'une manière conforme aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).</b></i></p> <p><i>Le Compartiment poursuivra son objectif d'investissement en cherchant à obtenir une exposition indirecte à une vaste gamme de catégories d'actifs pouvant comprendre des actions et des titres liés à des actions, des titres à revenus fixes et des titres liés à des titres à revenu fixe, des actifs alternatifs, ainsi que des liquidités et des quasi-liquidités. Le Compartiment investira conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous et aux niveaux établis dans ses Informations précontractuelles du SFDR de l'Annexe H.</i></p> <p><i>L'exposition à ces catégories d'actifs se fera par le biais d'investissements dans <b>des actions ou des parts d'un portefeuille concentré d'OPC qui investissent eux-mêmes dans un portefeuille diversifié d'actifs. Ceux-ci peuvent inclure, mais sans organismes de placement collectif, y compris mais de façon non limitatives'y limiter, des ETF actifs et passifs, et autres Fonds indiciaires gérés par une affiliée du BlackRock Group. et, de temps à autre. Le cas échéant, le Compartiment peut investir directement dans des instruments dérivés, des liquidités et des quasi-liquidités. La conception du Compartiment lui permet de combiner des expositions passives à des indices avec des stratégies actives à forte conviction, ce qui permet la mise en œuvre ciblée des perspectives du Gestionnaire Financier par délégation.</b></i></p> <p><i><b>Outre son allocation stratégique d'actifs, le Compartiment a la flexibilité d'effectuer des ajustements tactiques à plus court terme, afin d'exprimer les perspectives du Gestionnaire Financier par délégation à mesure que les conditions du marché évoluent. Ces ajustements peuvent inclure des allocations à des thèmes structurels, ainsi que des expositions factorielles et sectorielles.</b></i></p> <p><i><b>Le Compartiment cherchera à maintenir un profil de risque défensif pour le portefeuille du Compartiment. Le Compartiment fera varier son exposition aux actifs sous-jacents dans différentes conditions de marché. Compte tenu du profil de risque défensif du Compartiment, dans des conditions de marché normales, le Compartiment cherchera à obtenir une exposition inférieure aux titres de participation par rapport à un compartiment présentant un profil de risque plus élevé qui chercherait normalement à obtenir une exposition inférieure aux titres à revenu fixe. L'exposition aux titres à revenu fixe du Compartiment comprendra principalement des titres/obligations d'État mondiaux à taux fixe et variable et des titres/obligations d'entreprises à revenu fixe de qualité « investment grade » (mais peuvent également être de qualité « non-investment grade » ou non notés).</b></i></p> <p><i>Le Compartiment n'est soumis à aucune restriction géographique. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 30 % de sa Valeur Liquidative. Le Compartiment peut obtenir une exposition indirecte aux matières premières « hard commodities » (mais pas aux « soft commodities ») par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif (y compris des exchange traded funds), et des produits dérivés sur des indices de matières premières. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe de catégorie « non-investment grade » ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative. <b>L'exposition aux actions comprendra principalement des sociétés à grande et moyenne capitalisation du monde entier. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 30 % de sa Valeur Liquidative.</b></i></p> <p><i><b>Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment peut avoir une exposition directe et indirecte allant jusqu'à 20 % de sa Valeur Liquidative dans des ABS et MBS (qu'ils soient investment grade ou non). Ceux-ci peuvent comprendre des papiers commerciaux adossés à des actifs, des obligations adossées à des actifs, des « collateralised mortgage obligations », des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres indexés sur un risque de crédit, des « real estate mortgage investment conduits », des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et des CDO synthétiques. Les actifs sous-jacents aux ABS et aux MBS peuvent inclure des prêts, des contrats de location ou des créances (comme une dette de carte de crédit, des prêts automobiles et des prêts étudiants, concernant les ABS, et des créances hypothécaires commerciales et résidentielles issues d'un établissement financier reconnu et autorisé, concernant les MBS). Les ABS et les MBS dans lesquels le Compartiment investit peuvent utiliser l'effet de levier pour accroître le rendement au profit des investisseurs.</b></i></p>

Compartiment	
	<p><b><u>Certains ABS peuvent être structurés à l'aide d'un instrument dérivé comme un swap de défaut de crédit ou d'un panier de tels instruments dérivés, afin d'obtenir une exposition à la performance de titres émis par différents émetteurs sans avoir à investir directement dans les titres. Les investisseurs sont encouragés à lire les informations sur les risques correspondants, dans la section intitulée « Facteurs de risques particuliers ».</u></b></p> <p><b><u>L'exposition indirecte du Compartiment à des titres en difficulté (« Distressed Securities » ne peut dépasser 10 % de sa Valeur Liquidative.</u></b></p> <p>En outre, le Compartiment peut parfois obtenir une exposition indirecte au prix des matières premières par le biais d'investissements dans des exchange traded notes et autres titres de créance cotés ou négociés sur des marchés réglementés (qui ne comportent aucun instrument dérivé). Le risque de change est géré de manière flexible.</p> <p><b>Politique ESG</b> Plus de 90 % des émetteurs de titres (en dehors des FMM) dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</p> <p>Le Compartiment cherche à investir au moins 80 % de ses actifs dans des OPC qui poursuivent un objectif ou un résultat ESG positif ou, dans le cas d'expositions à des obligations d'État, suivent des indices de référence intégrant des exigences ESG ou composés d'obligations émises par des gouvernements qui ont une notation souveraine ESG d'au moins BB (tel que défini par des fournisseurs de données ESG tiers) et, dans les deux cas, sont des OPC dont le statut est conforme au Règlement SFDR et en particulier aux exigences prévues aux articles 8 et 9 de ce Règlement.</p> <p>L'objectif climatique du Compartiment est de réduire de 30 % l'intensité de ses émissions de carbone par rapport à l'Indice MSCI ACWI Index et à l'Indice Bloomberg Multiverse Index (l'« Indice »). Le Compartiment cherche à réduire graduellement son intensité d'émission.</p> <p>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice.</p> <p><b>Devise de Référence</b> Euro (EUR)</p> <p><b>Type de Compartiment</b> Fonds de Fonds</p> <p><b>Utilisation d'un Indice de référence</b> Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs peuvent utiliser l'Indice pour mesurer la performance du Compartiment par rapport aux engagements pertinents énoncés dans la Politique ESG. Dès lors que le Compartiment est libre d'ajuster son exposition dans le temps afin de chercher à atteindre ses objectifs d'investissement, son allocation d'actifs, donc les pondérations des indices représentatifs des classes d'actifs au sein de l'univers investissable pourront évoluer dans le temps. Le score ESG de l'univers investissable et l'intensité des émissions de carbone seront calculés sur base des scores ESG et de l'intensité des émissions de carbone des indices de classes d'actifs pertinents, pondérés pour refléter l'exposition aux classes d'actifs du Compartiment. Il peut être fait référence à ces scores et à cette intensité des émissions de carbone au titre de classes d'actifs individuelles ou d'une allocation dans des supports marketing. Les actionnaires peuvent contacter le Gestionnaire Financier par délégation pour obtenir des détails sur les indices utilisés et leurs pondérations.</p> <p><b>Évaluation et négociation</b> Les négociations des actions du Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Defensive Fund Managed Index Portfolios – Defensive</b> peuvent normalement être effectuées quotidiennement. Les ordres de souscription, de rachat et de conversion d'Actions doivent être reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs avant 12 heures, heure de Luxembourg, le Jour de Négociation choisi (l'« Heure Limite ») et les prix appliqués seront ceux calculés l'après-midi de ce même jour. Les ordres de négociation reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs après l'Heure Limite, seront traités le Jour de Négociation suivant. Veuillez consulter la section « Négociation des Actions de la Société ».</p>
<p>BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Conservative Fund »)</p>	<p><b>Objectif d'investissement</b> Le Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Conservative Fund Managed Index Portfolios</b> vise à <u>générer, fournir aux investisseurs un rendement global, en tenant compte à la fois des rendements en à savoir une combinaison du capital croissance et en revenu, par le biais d'un portefeuille multi-actifs géré activement, qui intègre une allocation stratégique et tactique des actifs, tout en ciblant un profil de risque conservateur. Le Compartiment investira correspondant à un niveau de risque conservateur et selon d'une manière conforme aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).</u></p>

Compartiment	
	<p><i>Le Compartiment poursuivra son objectif d'investissement en cherchant à obtenir une exposition indirecte à une vaste gamme de catégories d'actifs pouvant comprendre des actions et des titres liés à des actions, des titres à revenus fixes et des titres liés à des titres à revenu fixe, des actifs alternatifs, ainsi que des liquidités et des quasi-liquidités. Le Compartiment investira conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous et aux niveaux établis dans ses Informations précontractuelles du SFDR de l'Annexe H.</i></p> <p><i>L'exposition à ces catégories d'actifs se fera par le biais d'investissements dans <b>des actions ou des parts d'un portefeuille concentré d'OPC qui investissent eux-mêmes dans un portefeuille diversifié d'actifs. Ceux-ci peuvent inclure, mais sans organismes de placement collectif, y compris mais de façon non limitative</b> y limiter, des ETF <b>actifs et passifs</b>, et autres Fonds indiciaires gérés par une affiliée du BlackRock Group, et, de temps à autre <b>Le cas échéant</b>, le Compartiment peut investir directement dans des instruments dérivés, des liquidités et des quasi-liquidités.</i></p> <p><i><b>La conception du Compartiment lui permet de combiner des expositions passives à des indices avec des stratégies actives à forte conviction, ce qui permet la mise en œuvre ciblée des perspectives du Gestionnaire Financier par délégation.</b></i></p> <p><i><b>Outre son allocation stratégique d'actifs, le Compartiment a la flexibilité d'effectuer des ajustements tactiques à plus court terme, afin d'exprimer les perspectives du Gestionnaire Financier par délégation à mesure que les conditions du marché évoluent. Ces ajustements peuvent inclure des allocations à des thèmes structurels, ainsi que des expositions sectorielles et sectorielles.</b></i></p> <p><i><b>Le Compartiment cherchera à maintenir un profil de risque conservateur pour le portefeuille du Compartiment. Le Compartiment fera varier son exposition aux actifs sous-jacents dans différentes conditions de marché. Compte tenu du profil de risque conservateur du Compartiment, dans des conditions de marché normales, le Compartiment cherchera à obtenir une exposition inférieure aux titres de participation par rapport à un compartiment présentant un profil de risque plus élevé, qui chercherait normalement à obtenir une exposition inférieure aux titres à revenu fixe. L'exposition aux titres à revenu fixe du Compartiment comprendra principalement des titres/obligations d'État mondiaux à taux fixe et variable et des titres/obligations d'entreprises à revenu fixe de qualité « investment grade » (mais peuvent également être de qualité « non-investment grade » ou non notés).</b></i></p> <p><i><del>Le Compartiment n'est soumis à aucune restriction géographique. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 50 % de sa Valeur Liquidative. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe non-investment grade ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative. Le Compartiment peut obtenir une exposition indirecte aux matières premières « hard commodities » (mais pas aux « soft commodities ») par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif (y compris des exchange traded funds), et des instruments dérivés sur indices de matières premières. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe non-investment grade ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative. L'exposition aux actions comprendra principalement des sociétés à grande et moyenne capitalisation du monde entier. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 50 % de sa Valeur Liquidative.</del></i></p> <p><i><b>Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment peut avoir une exposition directe ou indirecte allant jusqu'à 20 % de sa Valeur Liquidative dans des ABS et MBS (qu'ils soient investment grade ou non). Ceux-ci peuvent comprendre des papiers commerciaux adossés à des actifs, des obligations adossées à des actifs, des « collateralised mortgage obligations », des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres indexés sur un risque de crédit, des « real estate mortgage investment conduits », des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et des CDO synthétiques. Les actifs sous-jacents aux ABS et aux MBS peuvent inclure des prêts, des contrats de location ou des créances (comme une dette de carte de crédit, des prêts automobiles et des prêts étudiants, concernant les ABS, et des créances hypothécaires commerciales et résidentielles issues d'un établissement financier reconnu et autorisé, concernant les MBS). Les ABS et les MBS dans lesquels le Compartiment investit peuvent utiliser l'effet de levier pour accroître le rendement au profit des investisseurs. Certains ABS peuvent être structurés à l'aide d'un instrument dérivé comme un swap de défaut de crédit ou d'un panier de tels instruments dérivés, afin d'obtenir une exposition à la performance des titres de divers émetteurs sans avoir à investir directement dans les titres. Les investisseurs sont encouragés à lire les informations sur les risques correspondants, dans la section intitulée « Facteurs de risques particuliers ».</b></i></p> <p><i><b>L'exposition indirecte du Compartiment à des titres en difficulté (« Distressed Securities ») ne peut dépasser 10 % de sa Valeur Liquidative.</b></i></p>

Compartiment	
	<p><i>En outre, le Compartiment peut parfois obtenir une exposition indirecte au prix des matières premières par le biais d'investissements dans des exchange traded notes et autres titres de créance cotés ou négociés sur des marchés réglementés (qui ne comportent aucun instrument dérivé). Le risque de change est géré de manière flexible.</i></p> <p><b>Politique ESG</b>  <i>Plus de 90 % des émetteurs de titres (en dehors des FMM) dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</i></p> <p><i>Le Compartiment cherche à investir au moins 80 % de ses actifs dans des OPC qui poursuivent un objectif ou un résultat ESG positif ou, dans le cas d'expositions à des obligations d'État, suivent des indices de référence intégrant des exigences ESG ou composés d'obligations émises par des gouvernements qui ont une notation souveraine ESG d'au moins BB (tel que défini par des fournisseurs de données ESG tiers) et, dans les deux cas, sont des OPC dont le statut est conforme au Règlement SFDR et en particulier aux exigences prévues aux articles 8 et 9 de ce Règlement.</i></p> <p><i>L'objectif climatique du Compartiment est de réduire de 30 % l'intensité de ses émissions de carbone par rapport à l'Indice MSCI ACWI Index et à l'Indice Bloomberg Multiverse Index (l'« Indice »). Le Compartiment souhaite continuellement réduire l'intensité de ses émissions de carbone.</i></p> <p><i>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice.</i></p> <p><b>Devise de Référence</b>  Euro (EUR)</p> <p><b>Type de Compartiment</b>  Fonds de Fonds</p> <p><b>Utilisation d'un indice de référence</b>  <i>Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs peuvent utiliser l'Indice pour mesurer la performance du Compartiment par rapport aux engagements pertinents énoncés dans la Politique ESG. Dès lors que le Compartiment est libre d'ajuster son exposition dans le temps afin de chercher à atteindre ses objectifs d'investissement, son allocation d'actifs, donc les pondérations des indices représentatifs des classes d'actifs au sein de l'univers investissable pourront évoluer dans le temps. Le score ESG de l'univers investissable et l'intensité carbone seront calculés sur base des scores ESG et de l'intensité carbone des indices de classes d'actifs pertinents, pondérés pour refléter l'exposition aux classes d'actifs du Compartiment. Il peut être fait référence à ces scores et à cette intensité carbone au titre de classes d'actifs individuelles ou d'une allocation dans des supports marketing. Les actionnaires peuvent contacter le Gestionnaire Financier par délégation pour obtenir des détails sur les indices utilisés et leurs pondérations.</i></p> <p><b>Évaluation et négociation</b>  <i>Les négociations des actions du Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Conservative Fund Managed Index Portfolios – Conservative</b> peuvent normalement être effectuées quotidiennement. Les ordres de souscription, de rachat et de conversion d'Actions doivent être reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs avant 12 heures, heure de Luxembourg, le Jour de Négociation choisi (l'« Heure Limite ») et les prix appliqués seront ceux calculés l'après-midi de ce même jour. Les ordres de négociation reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs après l'Heure Limite, seront traités le Jour de Négociation suivant. Veuillez consulter la section « Négociation des Actions de la Société ».</i></p>
BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Moderate Fund »)	<p><i>Le Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Moderate Fund Managed Index Portfolios – Moderate</b> vise à <u>générer, fournir aux investisseurs un rendement global, en tenant compte à la fois des rendements du à savoir une combinaison de capital croissance et du revenu, par le biais d'un portefeuille multi-actifs géré activement, qui intègre une allocation stratégique et tactique des actifs, tout en ciblant un profil de risque modéré. Le Compartiment investira correspondant à un niveau de risque modéré et d'une manière conformément aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).</u></i></p> <p><i>Le Compartiment poursuivra son objectif d'investissement en cherchant à obtenir une exposition indirecte à une vaste gamme de catégories d'actifs pouvant comprendre des actions et des titres liés à des actions, des titres à revenus fixes et des titres liés à des titres à revenu fixe, des actifs alternatifs, ainsi que des liquidités et des quasi-liquidités. Le Compartiment investira conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous et aux niveaux établis dans ses Informations précontractuelles du SFDR de l'Annexe H.</i></p>

L'exposition à ces catégories d'actifs se fera par le biais d'investissements dans des actions ou des parts d'un portefeuille concentré d'OPC qui investissent eux-mêmes dans un portefeuille diversifié d'actifs. Ceux-ci peuvent inclure, mais sans organismes de placement collectif, y compris mais de façon non limitative, des ETF actifs et passifs, et autres Fonds indiciels gérés par une filiale du BlackRock Group, et, de temps à autre, le cas échéant, le Compartiment peut investir directement dans des instruments dérivés, des liquidités et des quasi-liquidités.

La conception du Compartiment lui permet de combiner des expositions passives à des indices avec des stratégies actives à forte conviction, ce qui permet la mise en œuvre ciblée des perspectives du Gestionnaire Financier par délégation.

Outre son allocation stratégique d'actifs, le Compartiment a la flexibilité d'effectuer des ajustements tactiques à plus court terme, afin d'exprimer les perspectives du Gestionnaire Financier par délégation à mesure que les conditions du marché évoluent. Ces ajustements peuvent inclure des allocations à des thèmes structurels, ainsi que des expositions sectorielles et sectorielles.

Le Compartiment cherchera à maintenir un profil de risque modéré pour le portefeuille du Compartiment. Le Compartiment fera varier son exposition aux actifs sous-jacents dans différentes conditions de marché. Compte tenu du profil de risque modéré du Compartiment, dans des conditions de marché normales, le Compartiment cherchera à obtenir une exposition supérieure aux titres de participation par rapport à un compartiment présentant un profil de risque plus faible, qui chercherait normalement à obtenir une exposition supérieure aux titres à revenu fixe. L'exposition aux titres à revenu fixe du Compartiment comprendra principalement des titres/obligations d'État mondiaux à taux fixe et variable et des titres/obligations d'entreprises à revenu fixe de qualité « investment grade » (mais peuvent également être de qualité « non-investment grade » ou non notés).

Le Compartiment n'est soumis à aucune restriction géographique. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 70 % de sa Valeur Liquidative. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe non-investment grade ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative. Le Compartiment peut obtenir une exposition indirecte aux matières premières « hard commodities » (mais pas aux « soft commodities ») par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif (y compris des exchange traded funds), et des instruments dérivés sur indices de matières premières. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe non-investment grade ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative. L'exposition aux actions comprendra principalement des sociétés à grande et moyenne capitalisation du monde entier. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 70 % de sa Valeur Liquidative.

Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment peut avoir une exposition directe ou indirecte allant jusqu'à 20 % de sa Valeur Liquidative dans des ABS et MBS (qu'ils soient investment grade ou non). Ceux-ci peuvent comprendre des papiers commerciaux adossés à des actifs, des obligations adossées à des actifs, des « collateralised mortgage obligations », des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres indexés sur un risque de crédit, des « real estate mortgage investment conduits », des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et des CDO synthétiques. Les actifs sous-jacents aux ABS et aux MBS peuvent inclure des prêts, des contrats de location ou des créances (comme une dette de carte de crédit, des prêts automobiles et des prêts étudiants, concernant les ABS, et des créances hypothécaires commerciales et résidentielles issues d'un établissement financier reconnu et autorisé, concernant les MBS). Les ABS et les MBS dans lesquels le Compartiment investit peuvent utiliser l'effet de levier pour accroître le rendement au profit des investisseurs. Certains ABS peuvent être structurés à l'aide d'un instrument dérivé comme un swap de défaut de crédit ou d'un panier de tels instruments dérivés, afin d'obtenir une exposition à la performance des titres de divers émetteurs sans avoir à investir directement dans les titres. Les investisseurs sont encouragés à lire les informations sur les risques correspondants, dans la section intitulée « Facteurs de risques particuliers ».

L'exposition indirecte du Compartiment à des titres en difficulté « Distressed Securities » ne peut dépasser 10 % de sa Valeur Liquidative.

En outre, le Compartiment peut parfois obtenir une exposition indirecte au prix des matières premières par le biais d'investissements dans des exchange traded notes et autres titres de créance cotés ou négociés sur des marchés réglementés (qui ne comportent aucun instrument dérivé). Le risque de change est géré de manière flexible.

#### **Politique ESG**

Plus de 90 % des émetteurs de titres (en dehors des FMM) dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.

Compartiment	
	<p>Le Compartiment cherche à investir au moins 80 % de ses actifs dans des OPC qui poursuivent un objectif ou un résultat ESG positif ou, dans le cas d'expositions à des obligations d'État, suivent des indices de référence intégrant des exigences ESG ou composés d'obligations émises par des gouvernements qui ont une notation souveraine ESG d'au moins BB (tel que défini par des fournisseurs de données ESG tiers) et, dans les deux cas, sont des OPC dont le statut est conforme au Règlement SFDR et en particulier aux exigences stipulées dans les articles 8 et 9 de ce Règlement.</p> <p>L'objectif climatique du Compartiment est de réduire de 30 % l'intensité de ses émissions de carbone par rapport à l'Indice MSCI ACWI Index et à l'Indice Bloomberg Multiverse Index (l'« Indice »). Le Compartiment souhaite continuellement réduire l'intensité de ses émissions de carbone.</p> <p>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice.</p> <p><b>Devise de Référence</b> Euro (EUR)</p> <p><b>Type de Compartiment</b> Fonds de Fonds</p> <p><b>Utilisation d'un indice de référence</b> Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs peuvent utiliser l'Indice pour mesurer la performance du Compartiment par rapport aux engagements pertinents énoncés dans la Politique ESG. Dès lors que le Compartiment est libre d'ajuster son exposition dans le temps afin de chercher à atteindre ses objectifs d'investissement, son allocation d'actifs, donc les pondérations des indices représentatifs des classes d'actifs au sein de l'univers investissable pourront évoluer dans le temps. Le score ESG de l'univers investissable et l'intensité carbone seront calculés sur base des scores ESG et de l'intensité carbone des indices de classes d'actifs pertinents, pondérés pour refléter l'exposition aux classes d'actifs du Compartiment. Il peut être fait référence à ces scores et à cette intensité carbone au titre de classes d'actifs individuelles ou d'une allocation dans des supports marketing. Les actionnaires peuvent contacter le Gestionnaire Financier par délégation pour obtenir des détails sur les indices utilisés et leurs pondérations.</p> <p><b>Évaluation et négociation</b> Les négociations des actions du Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Moderate Fund Managed Index Portfolios – Moderate</b> peuvent normalement être effectuées quotidiennement. Les ordres de souscription, de rachat et de conversion d'Actions doivent être reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs avant 12 heures, heure de Luxembourg, le Jour de Négociation choisi (l'« Heure Limite ») et les prix appliqués seront ceux calculés l'après-midi de ce même jour. Les ordres de négociation reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs après l'Heure Limite, seront traités le Jour de Négociation suivant. Veuillez consulter la section « Négociation des Actions de la Société ».</p>
<p>BlackRock Managed Index Portfolios – Growth (qui sera renommé « BlackRock MyMap Plus Growth Fund »)</p>	<p><b>Objectif d'investissement</b> Le Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Growth Fund Managed Index Portfolios – Growth</b> vise à <del>générer</del> <b>fournir aux investisseurs un rendement global, en tenant compte à la fois des rendements du à savoir une combinaison du capital croissance et du revenu, par le biais d'un portefeuille multi-actifs géré activement, qui intègre une allocation stratégique et tactique des actifs, tout en ciblant un profil de risque de croissance. Le Compartiment investira de manière</b> <del>correspondant à un niveau de risque relativement élevé et</del> conforme aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).</p> <p>Le Compartiment poursuivra son objectif d'investissement en cherchant à obtenir une exposition indirecte à une vaste gamme de catégories d'actifs pouvant comprendre des actions et des titres liés à des actions, des titres à revenus fixes et des titres liés à des titres à revenu fixe, des actifs alternatifs, ainsi que des liquidités et des quasi-liquidités. Le Compartiment investira conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous et aux niveaux établis dans ses Informations précontractuelles du SFDR de l'Annexe H.</p> <p>L'exposition à ces catégories d'actifs se fera par le biais d'investissements dans des <b>actions ou des parts d'un portefeuille concentré d'OPC qui investissent eux-mêmes dans un portefeuille diversifié d'actifs. Ceux-ci peuvent inclure, mais sans</b> <del>organismes de placement collectif, y compris, mais de façon non limitative</del> s'y limiter, des ETF <b>actifs et passifs</b>, et autres Fonds indiciels gérés par une affiliée du BlackRock Group, <del>et, de temps à autre</del> <b>Le cas échéant</b>, le Compartiment peut investir directement dans des instruments dérivés, des liquidités et des quasi-liquidités.</p> <p><b>La conception du Compartiment lui permet de combiner des expositions passives à des indices avec des stratégies actives à forte conviction, ce qui permet la mise en œuvre ciblée des perspectives du Gestionnaire Financier par délégation.</b></p>

Outre son allocation stratégique d'actifs, le Compartiment a la flexibilité d'effectuer des ajustements tactiques à plus court terme, afin d'exprimer les perspectives du Gestionnaire Financier par délégation à mesure que les conditions du marché évoluent. Ces ajustements peuvent inclure des allocations à des thèmes structurels, ainsi que des expositions factorielles et sectorielles ciblées.

Le Compartiment cherchera à maintenir un profil de risque de croissance du portefeuille du Compartiment. Le Compartiment fera varier son exposition aux actifs sous-jacents dans différentes conditions de marché. Compte tenu du profil de risque de croissance du Compartiment, dans des conditions de marché normales, le Compartiment cherchera à obtenir une exposition supérieure aux titres de participation par rapport à un compartiment présentant un profil de risque plus faible qui chercherait normalement à obtenir une exposition supérieure aux titres à revenu fixe. L'exposition aux titres à revenu fixe du Compartiment comprendra principalement des titres/obligations d'État mondiaux à taux fixe et variable et des titres/obligations d'entreprises à revenu fixe de qualité « investment grade » (mais peuvent également être de qualité « non-investment grade » ou non notés).

Le Compartiment n'est soumis à aucune restriction géographique. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 90 % de sa Valeur Liquidative. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe de qualité « non-investment grade » ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative. Le Compartiment peut obtenir une exposition indirecte aux matières premières « hard commodities » (mais pas aux « soft commodities ») par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif (y compris des exchange traded funds), et des instruments dérivés sur indices de matières premières. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux titres à revenu fixe non-investment grade ne dépassera pas 20 % de sa Valeur Liquidative.

L'exposition aux actions comprendra principalement des sociétés à grande et moyenne capitalisation du monde entier. L'exposition directe et indirecte du Compartiment aux actions variera dans le temps, mais ne dépassera pas 90 % de sa Valeur Liquidative.

Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment peut avoir une exposition directe ou indirecte allant jusqu'à 20 % de sa Valeur Liquidative dans des ABS et MBS (qu'ils soient investment grade ou non). Ceux-ci peuvent comprendre des papiers commerciaux adossés à des actifs, des obligations adossées à des actifs, des « collateralised mortgage obligations », des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres indexés sur un risque de crédit, des « real estate mortgage investment conduits », des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et des CDO synthétiques. Les actifs sous-jacents aux ABS et aux MBS peuvent inclure des prêts, des contrats de location ou des créances (comme une dette de carte de crédit, des prêts automobiles et des prêts étudiants, concernant les ABS, et des créances hypothécaires commerciales et résidentielles issues d'un établissement financier reconnu et autorisé, concernant les MBS). Les ABS et les MBS dans lesquels le Compartiment investit peuvent utiliser l'effet de levier pour accroître le rendement au profit des investisseurs. Certains ABS peuvent être structurés à l'aide d'un instrument dérivé comme un swap de défaut de crédit ou d'un panier de tels instruments dérivés, afin d'obtenir une exposition à la performance des titres de divers émetteurs sans avoir à investir directement dans les titres. Les investisseurs sont encouragés à lire les informations sur les risques correspondants, dans la section intitulée « Facteurs de risques particuliers ».

L'exposition indirecte du Compartiment à des titres en difficulté (« Distressed Securities ») ne peut dépasser 10 % de sa Valeur Liquidative.

En outre, le Compartiment peut parfois obtenir une exposition indirecte au prix des matières premières par le biais d'investissements dans des exchange traded notes et autres titres de créance cotés ou négociés sur des marchés réglementés (qui ne comportent aucun instrument dérivé). Le risque de change est géré de manière flexible.

#### **Politique ESG**

Plus de 90 % des émetteurs de titres (en dehors des FMM) dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.

Le Compartiment cherche à investir au moins 80 % du total de ses actifs dans des OPC qui poursuivent un objectif ou un résultat ESG positif ou, dans le cas d'expositions à des obligations d'État, suivent des indices de référence intégrant des exigences ESG ou composés d'obligations émises par des gouvernements qui ont une notation souveraine ESG d'au moins BB (tel que défini par des fournisseurs de données ESG tiers) et, dans les deux cas, sont des OPC dont le statut est conforme au Règlement SFDR et en particulier aux exigences stipulées dans les articles 8 et 9 de ce Règlement.

Compartiment	
	<p><i>L'objectif climatique du Compartiment est de réduire de 30 % l'intensité de ses émissions de carbone par rapport à l'Indice MSCI ACWI Index et à l'Indice Bloomberg Multiverse Index (l'« Indice »). Le Compartiment souhaite continuellement réduire l'intensité de ses émissions de carbone.</i></p> <p><i>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice.</i></p> <p><b>Devise de Référence</b> <i>Euro (EUR)</i></p> <p><b>Type de Compartiment</b> <i>Fonds de Fonds</i></p> <p><b>Utilisation d'un indice de référence</b> <i>Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, choisir les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs peuvent utiliser l'Indice pour mesurer la performance du Compartiment par rapport aux engagements pertinents énoncés dans la Politique ESG. Dès lors que le Compartiment est libre d'ajuster son exposition dans le temps afin de chercher à atteindre ses objectifs d'investissement, son allocation d'actifs, donc les pondérations des indices représentatifs des classes d'actifs au sein de l'univers investissable pourront évoluer dans le temps. Le score ESG de l'univers investissable et l'intensité carbone seront calculés sur base des scores ESG et de l'intensité carbone des indices de classes d'actifs pertinents, pondérés pour refléter l'exposition aux classes d'actifs du Compartiment. Il peut être fait référence à ces scores et à cette intensité carbone au titre de classes d'actifs individuelles ou d'une allocation dans des supports marketing. Les actionnaires peuvent contacter le Gestionnaire Financier par délégation pour obtenir des détails sur les indices utilisés et leurs pondérations.</i></p> <p><b>Évaluation et négociation</b> <i>Les négociations des actions du Compartiment BlackRock <b>MyMap Plus Growth Fund Managed Index Portfolios—Growth</b> peuvent normalement être effectuées quotidiennement. Les ordres de souscription, de rachat et de conversion d'Actions doivent être reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs avant 12 heures, heure de Luxembourg, le Jour de Négociation choisi (l'« Heure Limite ») et les prix appliqués seront ceux calculés l'après-midi de ce même jour. Les ordres de négociation reçus par l'Agent de Transfert ou l'équipe locale de Services aux Investisseurs après l'Heure Limite, seront traités le Jour de Négociation suivant. Veuillez consulter la section « Négociation des Actions de la Société ».</i></p>